

Message de la rédaction du bulletin

Comme vous l'avez constaté, le bulletin « *L'info d' Monceau* » n'a pas fait de parution depuis le mois de janvier 2010 !

Il faut savoir reconnaître ses faiblesses et le travail que procurent ses quelques pages nous a dévoilé les nôtres. Le travail de préparation, de coordination et surtout de rédaction et d'impression nous engageant sur un nombre d'heures assez conséquentes. Tous cela conjugués avec nos occupations et nos fonctions respectives.

Le rythme que nous aurions souhaité maintenir (4 parutions / an) devient comme une évidence, impossible. Afin de continuer à vous informer au mieux, nous démarrerons l'année 2011 avec un rythme de 3 parutions / an.

Nous restons toujours à votre écoute pour enrichir notre travail.

W.LECUYER

Histoires et légendes du village

L'histoire du Monument aux Morts, (suite)

Qui étaient les soldats inscrits sur le monument 1914-1918

Alfred Fernand Dejardin, soldat au 87^e de ligne, est mort pour la France à ORIANVILLE (AISNE) le 13 septembre 1914.

Eugène Emile Moizet, soldat au 151^e Régiment d'infanterie, né le 13 septembre 1892 à Monceau sur Oise, fils de Oscar Moizet et de Joséphine Obéline BONNETERRE, est mort pour la France le 10 Novembre 1914 devant Lizerne (Belgique)

Gaston Cocuelle, soldat de 2^e classe au 3^e régiment de hussards, 5^e escadron, 26 ans, célibataire, domicilié à Monceau sur Oise, né le 08 octobre 1898 à La Bouteille (Aisne), fils de Alexia Cocuelle et de Marie Euphémie Dindin, domicilié à Monceau sur Oise, est mort pour la France le 12 Décembre 1914 à L'hôpital Militaire de Doullens

Louis Henri Alfred Leduc, soldat au 66^e Régiment d'Infanterie né le 20 octobre 1894 à Crèvecœur sur Escaut, fils de Edouard Onésime Leduc et de Julienne Marie Eugénie Leclere, est mort pour la France, le 22 Décembre 1914 à Veldocke (Belgique)

Alfred, Eugène Tordeux, soldat de 2^e classe au 151^e régiment d'infanterie, 5^e compagnie, 22ans célibataire, domicilié à Monceau sur Oise né le 06 janvier 1894 à Monceau sur Oise, fils de Martin, Aldebert Tordeux et de Eugénie, Ambroisine, Désirée Disant domicilié à Monceau sur Oise, est mort pour la France le 05 avril 1915 à l'hôpital de Valmy

Alexis, Frumence Mangot, soldat de 2^e classe au 120^e Régiment d'infanterie, 26 ans, célibataire domicilié à Monceau sur Oise, né à Croix-Moligaux(somme), fils de Auguste Mangot et Marie Julienne Gouge, est mort pour la France le 19 avril 1916 à 8 heures par suite d'éclats d'obus reçus devant l'ennemi, au bois de la Caillette(Verdun)

Adrien, Eugène Edin, soldat au 37^e de ligne, 20 ans, célibataire, demeurant à Monceau sur Oise, né à Lavaqueresse, le 10 mai 1896, fils de Joseph, Eugène Edin et de Aline Virginie Richart est mort pour la France à Thiaumont (Meuse) le 12 mai 1916

Maurice, Désiré Mayet, soldat de 2^e classe au 355^e régiment d'infanterie, 5^e bataillon, 19^e compagnie, 25 ans, célibataire, domicilié à Monceau sur Oise, né le 25 mai 1891 à Monceau sur Oise, fils de Théophile Désiré Mayet et de Henriette Adelaïde Bidaux domiciliés à Monceau sur Oise, est mort pour la France, dans les tranchées en avant de Clery (Somme) le 08 novembre 1916 à 23 heures, tué à l'ennemi

Alexis, Joseph, Georges Roger, brigadier au 4^e escadron du 6^e régiment de cuirassiers. 26 ans, célibataire, domicilié à Monceau sur Oise, né le 11 septembre 1891 à Monceau sur Oise, fils de Georges Emile Roger et de Marie, Thérèse, Valentine Grandin, domiciliés à Monceau sur Oise, est mort pour la France à Contoire (Somme), le 28 mars 1918 à 15 heures par obus ennemi

Albert Collet, mort pour la France

Pourquoi avoir donné des détails sur ces hommes ? A cette période, la mort les a pris en pleine jeunesse, souvent dans d'atroces souffrances, en laissant des familles dans le chagrin. En plus du devoir de mémoire, il permettra aux personnes qui font de la généalogie d'avoir des renseignements sur leurs ancêtres.

L.JANEAU

Bonne fêtes de fin d'année

MAIRIE

8 rue de la Résistance
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE/FAX :
03.23.60.26.12

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
monceausuroise@wanadoo.fr

LECUYER WILLIAM

7 rue Du Colonel EDART
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.22.78

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
wil.lec@wanadoo.fr

JANEAU LUC

15rue du Général De Gaulle
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.48.38

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
ljaneau@wanadoo.fr

FORTIN MARIE CLAIRE

7 rue René VINCHON
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.23.61

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
marie-claire-fortin@wanadoo.fr

PERMANENCES

MAIRE :

LE MERCREDI DE 18 à 19H30
Sauf en AOUT

ADJOINTS :

LE VENDREDI DE 18H00 à 19H00
Sauf en JUILLET et AOUT

SECRETARIAT :

LE MERCREDI DE 16 à 18H00
Sauf en AOUT

Les auteurs de ce numéro :

W.LECUYER / L.JANEAU /
M.C.FORTIN / G.COCHÉ
B.SELLIER
Rédaction : W.LECUYER

Si une rubrique vous interroge ou si vous souhaitez que l'on soit plus précis dans certains domaines !

Faites le nous savoir par courrier via la mairie ou par nos adresses email !

Ce document est rédigé et imprimé par nos soins

DECEMBRE 2010
Numéro 8

Bulletin municipal

L'info d' Monceau

SOMMAIRE

- L'édito
 - Les informations, les votes et délibérations
 - La recette de saison
 - Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?
 - Actualité
 - Tester et stimuler son activité cérébrale
 - Message de la rédaction du bulletin
 - Histoire et légende du village
- Les infos et actes de civismes
- Particulièrement en cette saison restez prudent sur les routes.
 - Inscription sur la liste électorale : les personnes souhaitant être inscrites sur la liste électorale de la commune pour 2011 peuvent en faire la demande jusque fin décembre.
 - Soyez vigilants !, de façon générale notre département mais également notre commune a fait l'objet de cambriolages, n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie ou à la mairie, tout comportement ou véhicule suspect.

L'édito



Florales du 25 avril 2010

Même si cela n'est pas si loin, le printemps 2010 est bel et bien terminé. Pour Monceau sur Oise, ce fut une nouvelle fois synonyme d'un grand rendez-vous « les 25^{ème} Florales ». Cette année, le succès fut grandiose. Lors de cette biennale, de nombreux habitants et quelques milliers de visiteurs ont parcouru nos rues pour profiter de cette journée ensoleillée, riche de saveurs de découvertes et de culture.

Depuis, l'hiver s'est installé, l'année 2010 se termine et nous pensons déjà aux prochaines festivités de la commune pour 2011.

Il y aura encore beaucoup d'actions et je remercie tous les membres de l'association et les bénévoles, qui nous apportent un sentiment de fierté. Le Maire, W.LECUYER

Les informations, les votes et délibérations

Réunion du 2 février 2010, RENOUELEMENT DE L'ATESAT

Le principe de l'ATESAT (Assistance Technique d'Etat de Solidarité d'Aménagement du Territoire) service de la DDE, est de fournir une aide sur la technique et les démarches diverses pour l'aménagement de nos voiries. Son coût est de 0,75cts d'Euro par habitant.

La proposition de vote de délibération pour le renouvellement de l'ATESAT, est adoptée à l'unanimité

REGLEMENT DE FACTURE 2009 SUR L'EXERCICE 2010

Facture d'assurance « Groupama », un règlement de 144,25€ doit être effectué sur 2010.

La proposition de vote de délibération pour le règlement de facture de 2009 sur l'exercice 2010, est adoptée à l'unanimité

PROJET DE PLANTATION DE HAIES SUR LE TERRITOIRE DE MONCEAU SUR OISE

L'association « AAAT » Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (de LA CAPELLE) propose d'accompagner le Conseil Municipal de la commune, dans la réalisation d'une étude permettant de localiser les sites sur lesquels il était possible d'effectuer des plantations de haies « 1700 m ».

Les enjeux principaux sont de trois ordres :

> **Environnementaux** (préservent la qualité et l'écoulement de l'eau, créer des corridors écologiques, préserver le caractère naturel de la commune, animer et accompagner la prise en compte du développement durable avec les générations futures, etc...) > **Relationnels** (instaurer de bonnes relations entre l'équipe municipale, les agriculteurs et les habitants de la commune) > **Conditionnalité PAC** (favoriser les particularités topographiques au bénéfice des agriculteurs)

Ce projet qui s'inscrit dans la stratégie du Syndicat Mixte du Pays de Thiérache, structure porteuse du « GAL » Groupe d'Action Locale du Pays de Thiérache, est subventionné à 80% par les fonds Européens du programme LEADER et par la Communauté de Commune de la Région de Guise, les 20% restant (1628,87€) sont financés par la commune.

La proposition de vote de délibération pour le projet de plantation de haies, est adoptée à l'unanimité

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Certaines modifications sont à envisager pour la préparation du budget 2010
En fonctionnement (exemple) : « articles doublements provisionnés » le carburant, le combustible, les vêtements et les charges (liés aux deux employés communaux, ...) L'entretien des bâtiments (ex : habillage de l'arrêt de bus, peinture, etc...)

En investissement (exemple) Travaux de voiries (descente de gouttière rue de la Résistance, regard des eaux pluviales rue du Cdt Lécaillon, réparation du conduit d'eau pluviale rue du Cl Edart, étude de travaux d'aménagement de la RD462, réparation du toit de l'église, ...)

Achat (Désherbeur thermique, tondeuse débroussailluse, panneaux de signalisation et affichage, ...) Aménagement (Plantations de haies, ...)

La proposition de vote de délibération pour le règlement de facture de 2009 sur l'exercice 2010, est adoptée à l'unanimité

Réunion du 19 mars 2010,
VOTE DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES

La loi de finances pour 2010, validée par le Conseil constitutionnel le 29 décembre 2009, a supprimé définitivement la taxe professionnelle (TP) pour toutes les entreprises depuis le 1^{er} janvier 2010.

L'imposition. La TP est remplacée par une contribution économique territoriale (CET) à deux composantes :

- La cotisation foncière des entreprises (CFE), fondée sur les bases foncières.
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), dont le taux – fixé au niveau national –

En 2010, année de transition, nous recevrons une compensation relais égale au minimum au produit de TP que nous avons perçu en 2009. Nous pouvons voter les taux d'impôt normalement, y compris le taux de CFE.

Le Président précise que lors de la réunion du 02/02/2010 l'ensemble des membres du conseil municipal présent ont défini que les taxes feront l'objet d'une augmentation de 1% pour cette année, soit :

	2009	2010		2009	2010
TH	8,22	8,30	TF	16,52	16,68
TFNB	24,67	24,92	(TP) CFE	11,01	11,12

La proposition de vote de délibération pour les 4 taxes directes locales est adoptée à l'unanimité
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Le Président justifie auprès des membres du Conseil quelques lignes du budget (suite au DOB)

La proposition de vote de délibération pour le budget primitif 2010 est adoptée à l'unanimité
PROJET D'EXTENSION ET DE RENOVATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Sur le débat d'orientation de travaux, il était proposé un projet d'extension et de rénovation de l'éclairage public. Pour valider cette opération, nous avons sollicité un devis auprès de l'USEDA. Ces travaux seront prévus au budget 2011, car ils doivent d'abord être délibérés aujourd'hui par notre conseil municipal pour pouvoir intégrer la préparation de programme de l'USEDA vers septembre 2010.

La proposition de vote de délibération le projet d'extension et de rénovation du réseau d'éclairage public est adoptée à l'unanimité

REGLEMENT DE FACTURE DES ATELIERS GRAPHIQUES AVESNOIS

Comme chaque année des Floralies, la commune participe financièrement sur une des activités ou manifestations payantes. Cette année il est proposé de financer les frais d'impression liés à la communication de l'opération. Le coût pour l'impression est de :

2 000 flyers recto verso format 15 x 21 (154,25 euros HT) + 50 Affiches format 40 x 60 (154,85 euros HT) = 309,10€ HT (369,68€ TTC)

La proposition de vote de délibération pour régler la facture des Ateliers graphiques Avesnois est adoptée à l'unanimité

CHANGEMENT DE DELEGUES POUR LE SYNDICAT DE REGROUPEMENT SCOLAIRE

En raison ces obligations professionnelles qui engendrent certaines difficultés à assister aux réunions du regroupement scolaire, il est proposé de libérer Mme DURAND Carole de sa délégation.

Déléguée sortante : Mme DURAND Carole Délégué entrant : M. JANEAU Luc

La proposition de vote de délibération pour déterminer le délégué pour le syndicat de regroupement scolaire est adoptée à l'unanimité

Les réunions suivantes seront ajoutées au prochain bulletin

W.LECUYER

La recette de saison la Garniture au sucre cuit

INGREDIENTS

Pour crème garniture,
fourrure pour moka,
entremets, petits gâteaux,
petits fours frais, etc....

~ 250g de margarine

~ 250g de beurre

~ 400g de sucre cristal

~ 4 œufs entiers

Conseils préliminaires :

Tempérez bien la matière grasse.

Utilisez toujours des œufs bien frais.

Pour cette recette, il est préférable de se munir d'un thermomètre à sucre.

Sucre : Dans une casserole en inox de préférence, mettez la totalité du sucre et environ 150 gr d'eau.

Œufs : Dans un petit bassin métallique, battez les œufs vigoureusement soit à la main pour petite quantité, soit au batteur mélangeur.

Cuisson du sucre : Cuissez le sucre jusqu'à une température de 118° à 120° maximum, et versez le sucre bouillant sur les œufs battus au préalable en remuant vivement l'appareil.

Continuez à battre jusqu'à complet refroidissement.

Matière grasse : Pour terminer, ajoutez la matière grasse bien tempérée par petite quantité à la fois, et continuez à battre jusqu'à ce que la crème soit parfaitement lisse.

Parfum : Cette crème peut se parfumer au chocolat, café, vanille ou toutes liqueurs.

Bon appétit!

B.SELLIER

INFORMATION

Mon.S.O.Anim

De bons souvenirs !

Voyage en Belgique

Le 19 juin 2010,

48 personnes du village et des environs ont participé à cette sortie

Au programme :

Visite des jardins d'eau d'Annevoie

du 18^e siècle classés patrimoine majeur de Wallonie et qui s'étendent sur 28 ha, dont 20 h aménagés 50 jeux d'eau, 2km de promenade, 250 ans de fonctionnement des eaux sans interruption

Visite de la Citadelle de Dinant

Descente en téléphérique pour rejoindre le port d'embarquement Croisière de 2 heures sur la Meuse

Passage gourmand à l'Abbaye de Maredsous fondée en 1872 par des moines bénédictins. Dégustation de fromage et bière

La journée a été très appréciée de tous, malgré un temps mitigé et frais pour la saison.

Riche de part sa diversité culturelle et touristique

Floralies 2010

Cette manifestation a rencontré un vif succès et Une journée ensoleillée une forte fréquentation

Pour le plaisir de tous dans une ambiance toujours aussi sympathique

40 exposants, autant de brocanteurs, 45 tracteurs anciens ont attiré la foule toute la journée

Les Archers du Gard d'Etreux, les majorettes de Grand Fayt, le centre équestre du Bois de l'Hôtel Dieu de Guise, etc.

Fête des Mères : 4 Juin 2010

Les personnes présentes à cette petite réception ont assisté à la remise d'une composition florale à chaque maman.

Tous ont pu partager le verre de l'amitié

INFORMATION

Les Projets pour 2011 :

La fête des mères

2° Rallye Pédestre le 11.06.11

Le voyage

Commune

La cérémonie des vœux du

maire

Cette dernière se déroulera le vendredi 7 janvier 2011 à 19h15.

Les employés communaux

- A ce jour, Monsieur LEMPEREUR Laurent est toujours en arrêt maladie suite à sa cheville cassée. Il devrait reprendre le travail au début de l'année 2011.

- A compter du 15 décembre, Monsieur DESMOULIN Eddy ne sera plus en contrat (CAE) dans la commune. En effet, suite à des décisions départementales, il nous est impossible de renouveler ou de signer un nouveau contrat (CUI.CAE). Les crédits accordés par le département pour ces formules d'emplois aidés, sont gelés jusqu'à un nouvel arrêté qui devrait voir le jour en ce début d'année.

HERBUS

Afin de remplacer les lignes RTA le Syndicat mixte du Pays de Thiérache a mis en place un dispositif de T. A. D. (Transport A la Demande) Celui-ci offre aux habitants des 5 communautés de communes, la possibilité de se rendre aux bourgs de leur choix. Voir les renseignements en mairie. Ce système a été baptisé "HERBUS".

Les personnes souhaitant utiliser l'Herbus devront réserver leur place à la centrale de réservation CITA au plus tard avant 17 h la veille de leur déplacement en appelant le n° Azur 0810 75 00 00 (prix d'une communication locale). La centrale est ouverte du lundi au vendredi de 7 h à 18h 30 et le samedi de 9 h à 12 h. Elle est à la disposition des habitants.

Tarifcation

2 euros l'aller

3 euros l'aller et retour.

Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?

Rentrée scolaire 2010 / 2011.

On compte 115 enfants dans le regroupement du syndicat des écoles regroupées (Audigny, Flavigny le grand et Beaurain, Malzy, Monceau sur Oise et Villers les Guise).

Petit rappel : C'est en 1985 que l'école de Monceau sur Oise a été ré-ouverte, cette année il y a 21 élèves de niveaux CE1 et CE2. Pour la rentrée prochaine, nous pourrions en compter au moins 26.

Vol avec effraction à la mairie et à l'école

La nuit du 16 septembre dernier, la mairie de Monceau a fait partie des victimes d'une série de cambriolage. Les individus (qui ne sont toujours pas interpellés à ce jour) ont volés du matériel informatique et bureautique pour un montant avoisinant les 1000€. Pour arriver à leur fin, ils ont endommagé un grand nombre de menuiseries, occasionnant des dégâts pour près de 10000€. Aujourd'hui l'assurance de la commune couvre à plus de 90% ces montants.

Attention au cambriolage ! à voir le document joint

M.C FORTIN / W.LECUYER

Actualité

Poursuite des plantations : environ 900 mètres linéaires de haies et d'arbustes restent à mettre en place au bord de nos voiries en cette fin d'année 2010.

La plantation prévue à l'embarcadère se fera en janvier 2011 avec les enfants des classes de CM1 et CM2 du regroupement scolaire. Chacun d'entre eux plantera son arbre et apposera un ruban d'identification qui précisera le nom de l'enfant. Cette forme de parrainage sera archivée dans les mémoires de la commune. Cette opération est également proposée aux enfants de la commune (contactez-nous via la mairie ou par mail pour les parents dont les enfants seraient intéressés).

W.LECUYER

Tester et stimuler son activité cérébrale

ENIGME 1

Marcel et Ginette ont 5 enfants (je dis bien 5) la moitié de ses enfants sont des filles. Comment est ce possible ?

ENIGME 2

Georges et Louis sont nés le même jour et le même mois de la même année et de même parents. Pourtant ils ne sont pas jumeaux.

Comment est ce possible ?

ENIGME 3

Qu'est ce qui peut faire le tour du monde en restant dans son coin ?

ENIGME 4

Pourquoi est-ce impossible de manger 2 œufs durs à jeun ?

REPONSE N°7 :

ENIGME 1, Les chiffres romains

IL y avait deux coups de crayon à placer pour faire apparaître un six.

SIX

2	7	6
9	5	1
4	3	8

ENIGME 2, Les additions:

Il fallait placer les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 dans la grille suivante de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne, et chaque diagonale soit égale à 15

ENIGME 3, Suite logique

La figure qui devait suivre dans cette séquence était le chiffre 4 qui n'est autre que la suite de 1, 2, 3 se trouvant positionnés en miroir.



G. COCHE / W.LECUYER